

TRANSCRIPT VIDEO

TITRE : Interview de Valérie Masson-Delmotte, chercheuse en sciences du climat, Co-Présidente du Groupe 1 du GIEC.

Deux ans après la COP 21, les différents États sont-ils sur la bonne trajectoire pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré ?

La réalité jusqu'à aujourd'hui c'est que les émissions mondiales de gaz à effet de serre, pour certains gaz continuent à augmenter. C'est le cas du méthane. Et pour celui qui a l'effet le plus important sur le climat - le dioxyde de carbone - stagne depuis trois ans. Ce n'est donc pas suffisant. Les promesses des États exprimées lors de la COP 21, si nous les traduisons en émissions de gaz à effet de serre, cela se traduit en un ralentissement du rythme d'augmentation mais pas encore une stabilisation ou une baisse d'ici à 2030. Donc, ce n'est pas la trajectoire la plus adéquate pour parvenir à limiter l'ampleur du réchauffement, en particulier largement en dessous de 2 degrés. Le GIEC prépare actuellement un rapport sur cette question. Un rapport spécial sur 1,5 degré de réchauffement global à la demande de la COP 21, pour regarder à la fois les impacts d'un réchauffement supplémentaire de 0,5 degré par rapport à aujourd'hui. Mais aussi les impacts évités si le climat se stabilise à 1,5 degré par rapport à 2 degrés. Et aussi les trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre compatibles avec cet objectif. Ce rapport sera rendu public en octobre 2018, et il sera soumis pour approbation aux gouvernements à Incheon, en République de Corée au mois d'octobre.

Au niveau mondial, quels sont les secteurs qui doivent faire des efforts en terme de réduction des GES ?

Le dernier rapport du GIEC en 2013-2014 était très clair. Pour réduire les rejets mondiaux de gaz à effet de serre, il faut agir sur un ensemble de secteurs. En premier lieu, le secteur de la production d'énergie et de la production d'électricité. Mais aussi sur les systèmes agricoles. Et donc les émissions de gaz à effet de serre associées à la production agricole, à l'usage des terres. Et puis les systèmes urbains jouent aussi un rôle extrêmement important, les villes aujourd'hui représentent 3/4 des rejets mondiaux de gaz à effet de serre. Et donc il y a un potentiel à agir en terme d'efficacité énergétique, d'économie circulaire sur les transports, sur les bâtiments spécifiques aux villes avec un potentiel extrêmement important.

En 30 ans, comment a évolué la réception de la parole du GIEC dans le débat public ?

J'ai le sentiment que les rapports du GIEC ont un poids de plus en plus solide parce qu'ils regardent deux facettes. Ils regardent les risques associés à un changement climatique non maîtrisé, mais aussi les options pour y faire face. Les solutions vis-à-vis de l'adaptation à un climat qui, inéluctablement, va continuer à changer. Et les options pour agir, pour limiter l'amplitude du réchauffement climatique tout en assurant un développement durable. Les rapports du GIEC sont également utilisés pour les politiques nationales. Ils peuvent être aussi utilisés par le secteur privé. Nous voyons vraiment une prise de conscience des acteurs du monde de l'entreprise sur un potentiel de nouvelles activités et d'occasions de développement appuyées sur la science. Et puis la dernière frontière que je vois c'est celle des acteurs à l'échelle sub-nationale, en particulier des villes. Et nous avons organisé à Edmonton une conférence internationale sur les villes et les sciences du changement climatique avec des acteurs de terrain dans les villes : des acteurs du monde de l'entreprise, des élus, des maires et des acteurs du monde scientifique de différentes communautés scientifiques. Et il y a vraiment une aspiration dans tous les endroits du monde, que ce soit des pays développés ou des pays en développement, à avoir de nouvelles connaissances qui soient pertinentes pour guider les choix à l'échelle des villes. Il y a un manque de connaissances aujourd'hui. Et donc nous sentons qu'il y a un potentiel pour que les prochains rapports du GIEC touchent d'autres utilisateurs que les gouvernements, qui par mandat, en sont les destinataires. Nous allons préparer trois rapports spéciaux pour 2018-2019, nos rapports complets pour 2021 et notre synthèse pour 2022. Ce sera disponible pour l'inventaire global de l'Accord de Paris en 2023.